



**Résidence Sacré-Cœur**  
774 Avenue Felix Ripert – 84 100 ORANGE  
Tél. 04 90 11 52 00  
sacrecoeur-orange@ehpad-sedna.fr

### 2021 - Tarifs afférents aux prestations Hébergement – Tarif Socle\*

\* au titre du décret n° 2015-1868, le Tarif Socle comprend les prestations : d'administration générale, d'accueil hôtelier, de restauration, de blanchissage (hors entretien du linge des résidents) et d'animation de la vie sociale.

#### Chambres individuelles

Essentielle	79.00 €/jour	Ch 137
Confort	88.00 €/jour	Ch 130 à 135, 138 à 141
Confort climatisée	89.50 €/jour	Ch 22 à 28, 106, 107, 122 à 125, 127, 201, 203, 204, 216 à 218, 220 à 222
Confort plus	96.00 €/jour	Ch 136
Privilège (Terrasse Nord)	92.00 €/jour	Ch 101 à 105, 126, 128, 202, 219
Prestige (Terrasse Sud) 1 <sup>er</sup> et RDC	94.00 €/jour	Ch 15 à 21, 108 à 121
Prestige (Terrasse Sud) 2 <sup>ème</sup>	97.00 €/jour	Ch 205 à 215
Confort (UP)	92.50 €/jour	Ch 01 à 07
Prestige (Terrasse Sud) UP	94.50 €/jour	Ch 08 à 14

#### Tarifs spécifiques

Aide sociale 55.00 €/jour

### Tarifs afférents à la Dépendance\* Arrêté du 21/12/2020

GIR 1 et 2	23.97 € / jour
GIR 3 et 4	15.21 € / jour
GIR 5 et 6	6.45 € / jour

\* Le tarif dépendance est fixé par arrêté du Conseil Départemental. L'APA (Aide Personnalisée d'Autonomie) est calculée à partir du degré de perte d'autonomie et des ressources du bénéficiaire. Le GIR 5-6 est toujours à la charge du résident.

#### Tarifs afférents aux prestations personnelles Hébergement (non compris dans le tarif socle)

Coût unitaire de l'impulsion téléphonique 0.18€ /minute

Entretien du linge Voir tarifs affichés

#### Tarifs afférents aux services optionnels à la carte (non compris dans le tarif socle)

Coiffeur	Voir tarifs affichés
Pédicure	Voir tarifs affichés
Esthéticienne	Voir tarifs affichés
Repas invité	12.50 €
Bouteille de vin	Selon carte des vins
Supplément repas en chambre pour convenance personnelle	4 € / repas

### Réservation et admission

Le dépôt de garantie sera encaissé et restitué à la fin du séjour (dans un délai d'un mois, voir conditions du contrat d'hébergement).

Les tarifs s'entendent toutes taxes comprises, au taux en vigueur.

En cas d'absence de plus de 72 heures pour convenances personnelles	Minoration du tarif hébergement d'un montant forfaitaire correspondant aux charges variables à la restauration et à l'hôtellerie <b>4.87 € TTC</b>
En cas d'absence de plus de 72 heures pour hospitalisation	Minoration du tarif hébergement d'un montant forfaitaire correspondant au forfait journalier soit <b>20 € TTC</b> dans un service de médecine ou de chirurgie et <b>15 € TTC</b> dans un service de psychiatrie